

Réunion publique

Plan Local d'urbanisme intercommunal
avec un volet Habitat
de la communauté de communes du Val de
Morteau

Les Fins - Mardi 21 novembre 2023

Les Combes - Mercredi 22 novembre 2023

Les Gras - Jeudi 23 novembre 2023

Villers-le-Lac - Lundi 27 novembre 2023

Montlebon - Mardi 28 novembre 2023

Grand'Combe-Châteleu - Mercredi 29 novembre 2023

Le Bélieu - Jeudi 30 novembre 2023

Les Morteau - Mardi 5 décembre 2023

**PENSER ENSEMBLE L'URBANISME
DE DEMAIN**



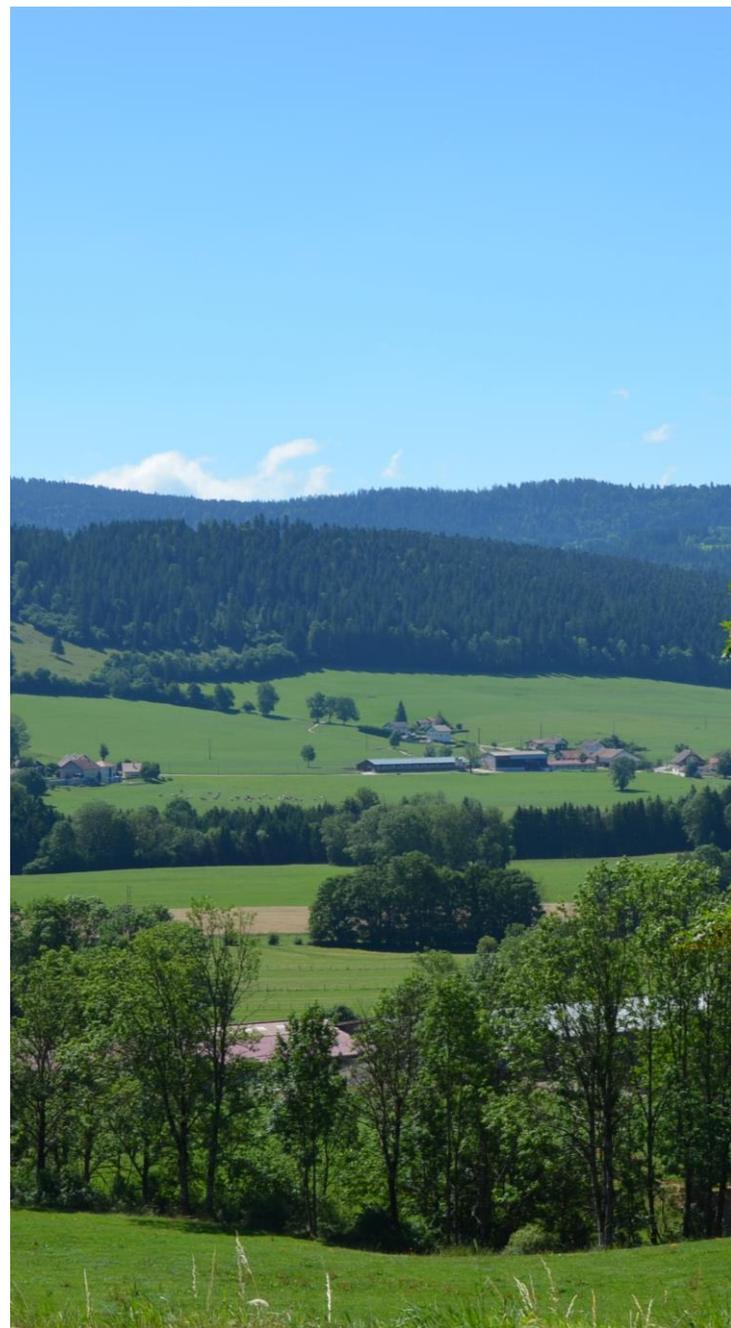
Au programme

Introduction

Le PLUi-H, qu'est-ce que c'est ?

Le quiz du PLUi-H

Le temps d'échange en atelier



Le mot d'introduction

De Madame ou Monsieur le Maire et du Président
de la Communauté de communes du Val de
Morteau



Le territoire du Val de Morteau

Nombre d'habitants en 2020 (INSEE 2023)

20 950 habitants

Le Bélieu

504 habitants

Morteau

6 851 habitants

Les Combes

752 habitants

Grand'Combe-Châteleu

1 499 habitants

Les Fins

3 157 habitants

Villers-le-Lac

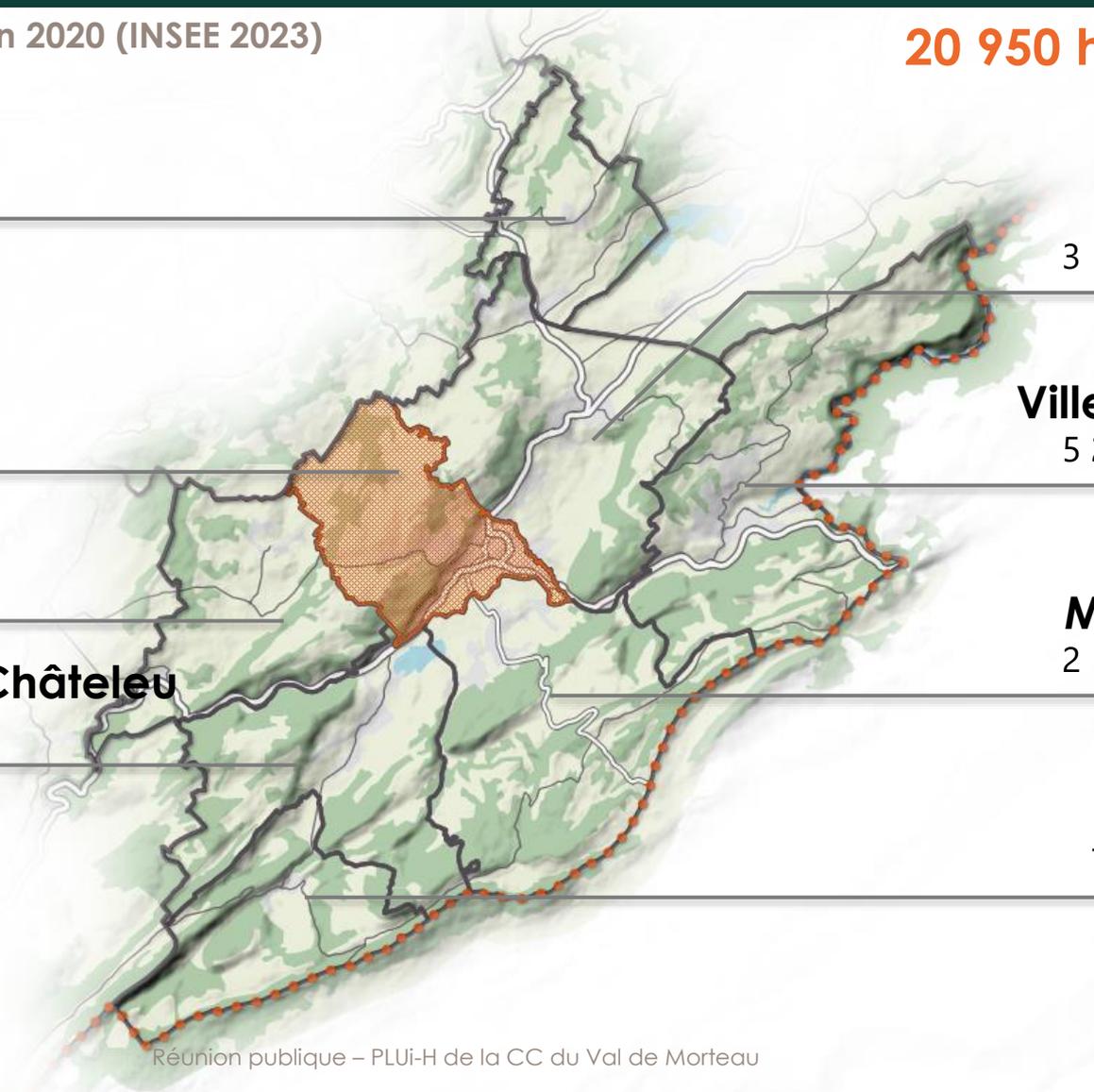
5 207 habitants

Montlebon

2 190 habitants

Les Gras

789 habitants



Le PLUi-H

Qu'est-ce que c'est ?



Un PLUi-H, pourquoi ?

- ⇒ Tenir compte des évolutions réglementaires récentes et des enjeux actuels : sobriété foncière, changement climatique, préservation du cadre de vie, etc.
- ⇒ Concevoir un projet de développement cohérent et respectueux des ressources locales
- ⇒ Harmoniser les règles de construction, d'intégration paysagère et architecturale, de préservation du patrimoine naturel et bâti, d'aménagement de l'espace public, etc.
- ⇒ Développer et améliorer ensemble les mobilités et les alternatives à la voiture individuelle

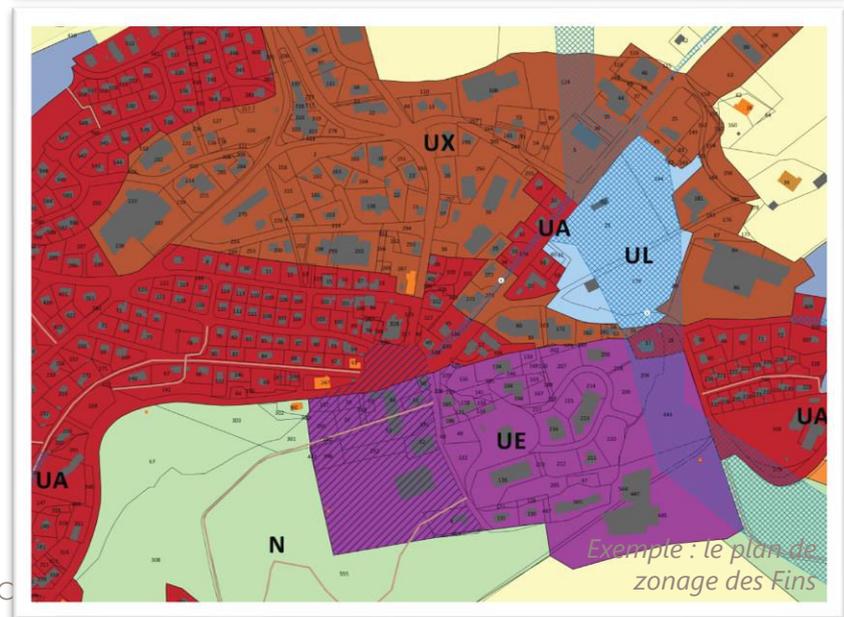
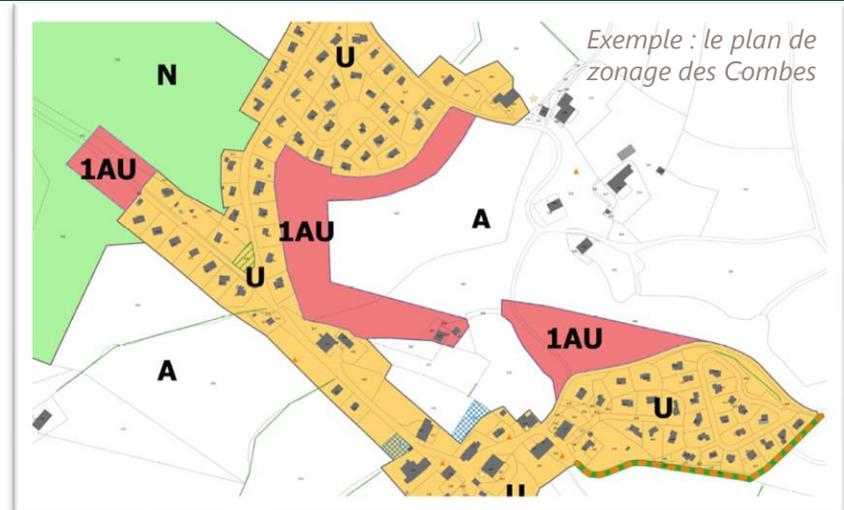
Cadre réglementaire national et régional

Intégration locale au travers notamment des documents de planification (PLUi-H)

Délivrance des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable de travaux, etc.

Un PLUi-H, pourquoi ?

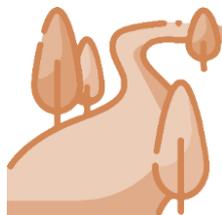
- ⇒ Passer de 8 documents d'urbanisme locaux à une démarche partagée
- ⇒ Le PLUi-H n'est pas la somme des documents d'urbanisme en vigueur
- ⇒ Questionner l'ambition démographique du territoire et les attentes pour demain
- ⇒ Planifier **à la parcelle** le développement du territoire de manière durable, soutenable et souhaitable
- ⇒ Identifier les espaces où l'habitat, les activités économiques et les services de demain pourront s'implanter
- ⇒ Volet « habitat » : se donner les moyens de proposer des logements suffisants et adaptés aux besoins des habitants



Un PLUi-H, c'est quoi ?

Les thématiques abordées

Préservation ou de
remise en bon état des
continuités écologiques



Paysage



Equipements et services

Habitat

Patrimoine



Développement
économique

Equipement
commercial

Transitions
énergétiques,
climatiques et
écologiques



Développement
des énergies
renouvelables

PLUi-H

Plan Local d'urbanisme
intercommunal
« Habitat »



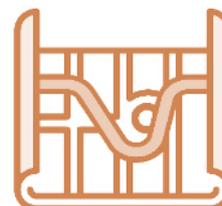
Transports et
déplacements

Loisirs



Santé

Protection des
espaces naturels,
agricoles et forestiers



Urbanisme

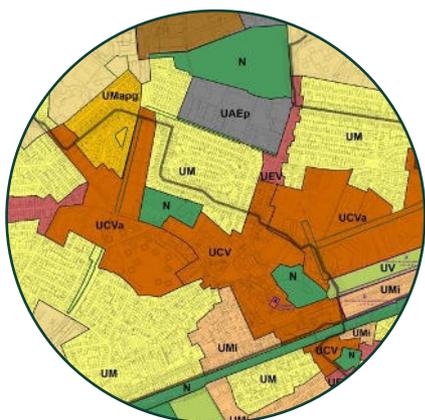
Aménagement

Développement des
communications numériques

Un PLUi-H, c'est quoi ?

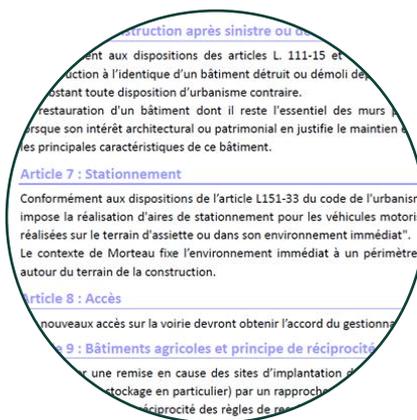
Les principales pièces du PLUi à consulter

Une ambition politique portée par les élus, qui se traduit principalement au sein de trois pièces réglementaires :



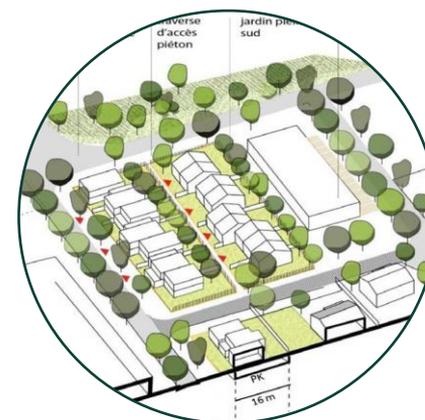
Le zonage

La localisation à la parcelle des espaces à urbaniser et à préserver



Le règlement

Les règles applicables par catégorie du zonage



Les OAP

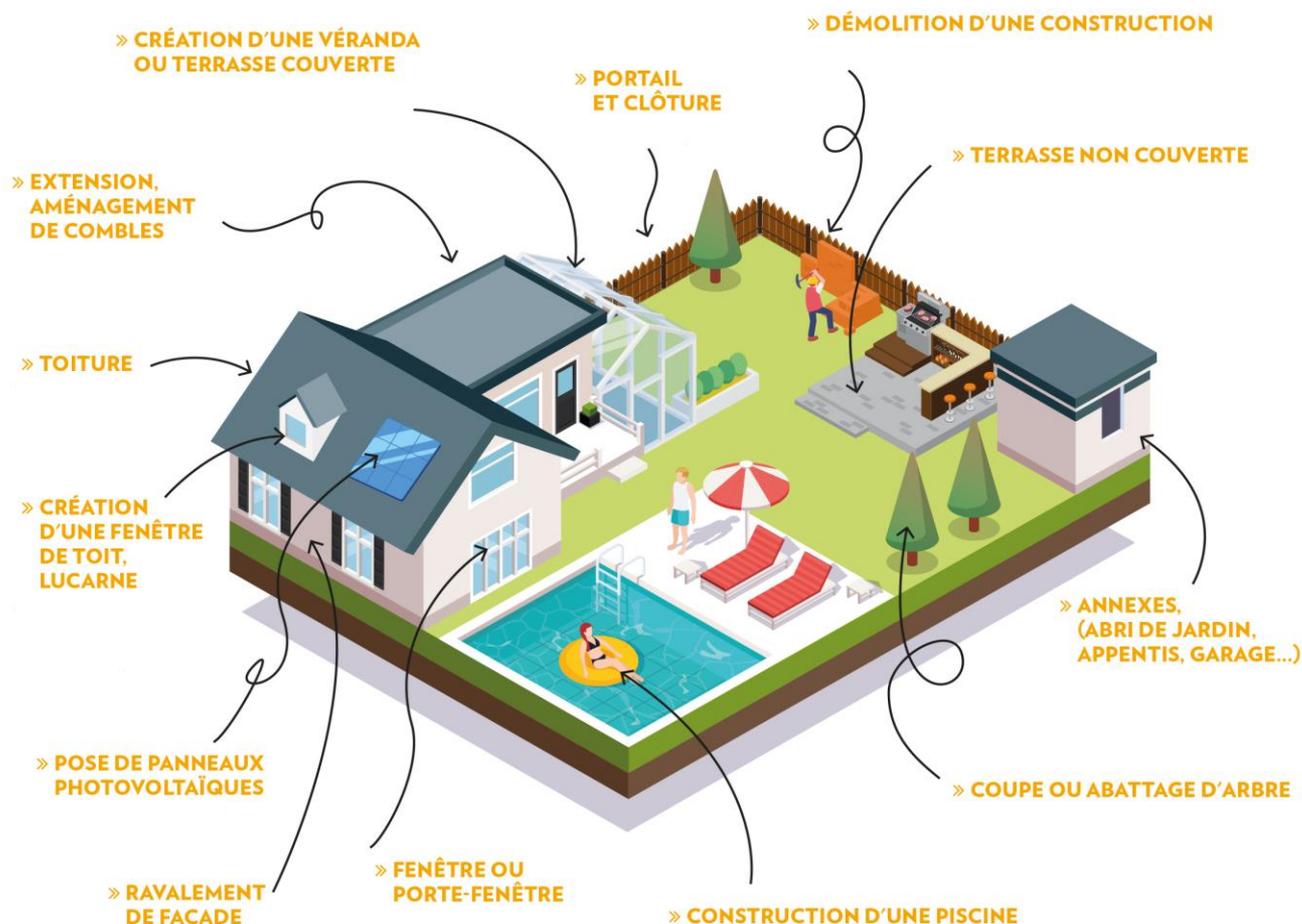
Orientations d'aménagement programmé
Les règles spécifiques apportées à un secteur géographique par exemple

Un PLUi-H, c'est quoi ?

Le PLUi-H contiendra les règles à appliquer dans le cadre de travaux réalisés par les particuliers, les entreprises et les collectivités.

... comme c'est déjà le cas des PLU en vigueur aujourd'hui

Source : www.ville-colomiers.fr/



Un PLUi-H, avec qui ?

Les acteurs du projet



Elus et techniciens de la CC du Val de Morteau

Validation politique des choix
Suivi administratif et technique de la démarche, coordination



Equipes municipales des 8 communes du Val de Morteau

Sollicitation des conseils municipaux et du conseil communautaire pour avis et validation à toutes les grandes étapes du projet



Habitants des 8 communes du Val de Morteau

Organisation de réunions publiques à toutes les grandes étapes du projet et tenue de l'enquête publique entre l'arrêt et l'approbation



AUDAB

Equipe pluridisciplinaire
Accompagnement à la réalisation des pièces du PLUi-H, animation des temps d'échanges, expertise et conseils



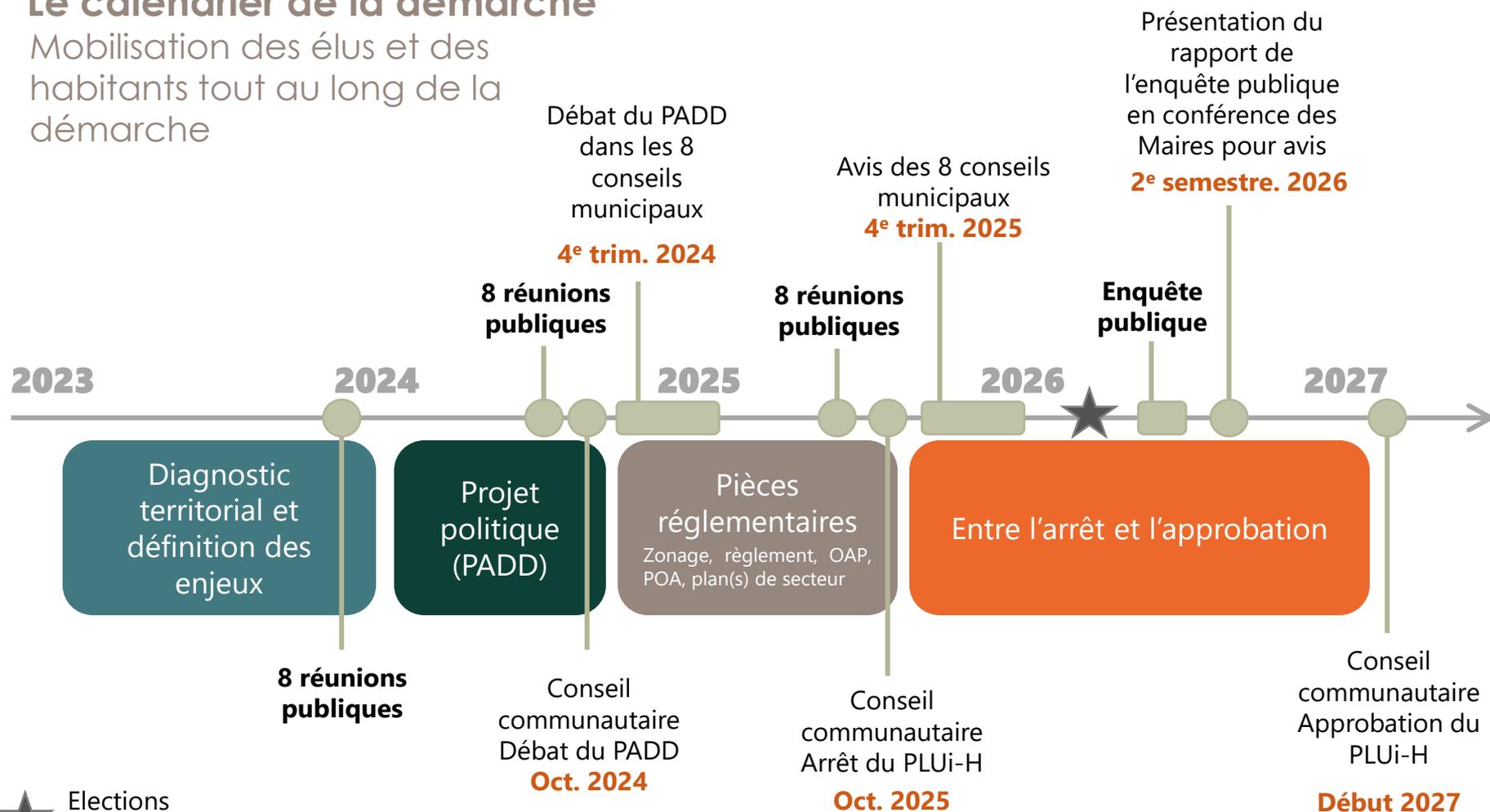
Bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale

Réalisation de l'évaluation environnementale
Vérification de la compatibilité entre urbanisation et préservation de la biodiversité et de la ressource en eau

Un PLUi-H, pour quand ?

Le calendrier de la démarche

Mobilisation des élus et des habitants tout au long de la démarche



★ Elections municipales

Participation de la population

La population associée tout au long du processus



Réunions publiques

Une réunion publique dans chaque commune, à chaque grande étape du projet



Mise à disposition de registres de concertation

Possibilité pour le public de consigner ses observations et ses requêtes



Information du public pendant toute la procédure

Page internet, documents consultables, publications dans la presse locale, bulletins municipaux et communautaires, etc.

Le quiz du PLUi-H



J'habite dans le Val de Morteau

Question :

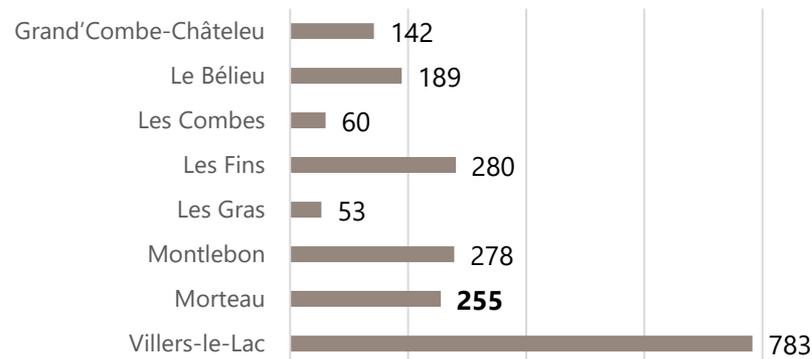
Quelle est la commune du Val de Morteau qui a accueilli le plus d'habitants au cours de ces 10 dernières années ?

J'habite dans le Val de Morteau

Sur un peu plus de 2 000 nouveaux habitants entre 2009 et 2020, environ 800 habitants se sont installés à

Villers-le-Lac

Morteau et Villers-le-Lac concentrent près de 60 % de la population en 2020



Une population dynamique mais vieillissante

1 personne sur 2 de 80 ans et + vit seule



Des ménages de plus en plus petits

Peu de famille avec enfants



Une forte pression foncière, peu de logements existants disponibles

Beaucoup de grands logements (45 % de 5 pièces et +)

Je suis actif dans le Val de Morneau

Question :

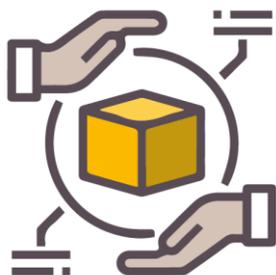
Quel est le nombre d'emplois sur le territoire de la CCVM ?

Je suis actif dans le Val de Morneau

Le Val de Morneau compte **6 500 emplois** en 2020

57 % de ces emplois sont localisés à Morneau

39 % de ces emplois concernent le secteur du commerce et des services. Ce secteur est en augmentation depuis 10 ans



1 510 entreprises

Dont 26 % sont des commerces



50 % de la population de la CCVM est active

10 500 personnes occupent un emploi ou en recherche un



40 % des actifs occupant un emploi au sein de la CCVM viennent d'un autre territoire



5 715 actifs occupent un emploi en Suisse

Soit 55 % des actifs occupés du territoire

Je me déplace dans le Val de Morteau

Question :

Combien de communes de la CCVM sont desservies par la ligne de transport Mobigo ?

Je me déplace dans le Val de Morteau

La ligne de car Mobigo dessert **4 communes** du Val de Morteau :

Les Fins (1 arrêt), Morteau (3 arrêts), Grand'Combe-Châteleu (1 arrêt) et Les Combes-Remonot (1 arrêt)



Le territoire compte également :

- ≧ Une ligne de train Besançon → la Chaux-de-Fonds
- ≧ 7 aires de covoiturage
- ≧ Un service de transport à la demande (TAD)
- ≧ Un réseau urbain de transport à Morteau, qui devrait être étendu à l'ensemble du Val de Morteau
- ≧ Un projet de liaisons douces (cyclables)



169 600

Voyageurs en gare
de Morteau en
2022



13 100

véhicules/jours
Entre Morteau et
Villers-le-Lac

J'habite un territoire où la nature et le patrimoine sont préservés

Question :

Existe-t-il un site naturel protégé pour son intérêt écologique ou paysager dans votre commune ?

J'habite un territoire où la nature et le patrimoine sont préservés... aux Fins

Le ruisseau de la Tanche et ses marais



Opaline, vache en bronze et fierté du village des Fins, domine son territoire et son terroir.

J'habite un territoire où la nature et le patrimoine sont préservés... aux Combes

Les gorges de Remonot



J'habite un territoire où la nature et le patrimoine sont préservés... aux Gras



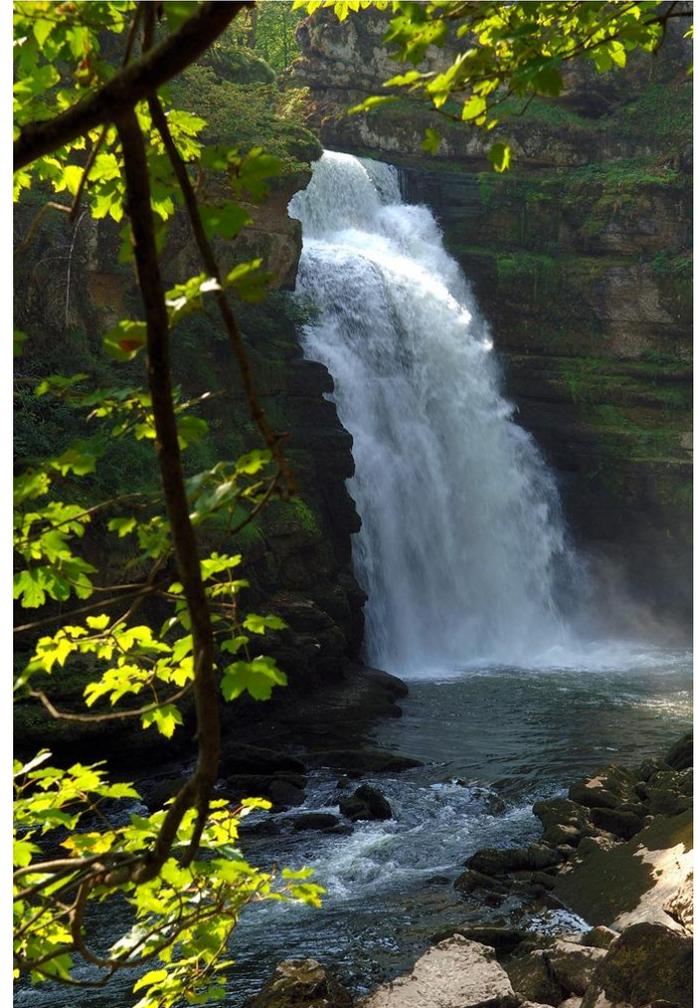
La cascade des Chaudières

Les rochers du Cerf



J'habite un territoire où la nature et le patrimoine sont préservés... à Villers-le-Lac

Les
bassins
du
Doubs
(Site
classé)



J'habite un territoire où la nature et le patrimoine sont préservés... à Montlebon



Eglise des Minimes

Site naturel de la Grande Cave



J'habite un territoire où la nature et le patrimoine sont préservés... à Grand'Combe-Châteleu

Le défilé du Coin
de la Roche



Les Cordiers



J'habite un territoire où la nature et le patrimoine sont préservés... au Bélieu

Les tourbières



Le château de Réaumont

J'habite un territoire où la nature et le patrimoine sont préservés... à Morteau



J'habite un territoire en constante évolution

Question :

Combien de terrains de foot (Ligue 1) sont consommés chaque année dans le Val de Morteau pour l'urbanisation ?

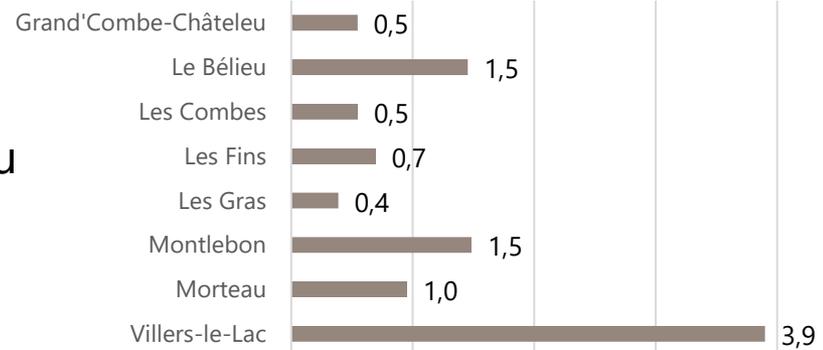


J'habite un territoire en constante évolution

Le Val de Morteau consomme l'équivalent de **10 terrains de foot** par an.

Entre 2011 et 2021, le Val de Morteau a consommé environ 7 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers chaque année.

Consommation annuelle en équivalent terrain de foot



Le temps d'échange en atelier



Localiser les enjeux du territoire

Bien vivre dans le Val de Morteau

Nous vous invitons à investir le support sur table en y reportant les enjeux que vous identifiez comme importants pour votre commune et pour le Val de Morteau



- ⇒ Où développer l'habitat de demain ?
- ⇒ Où préserver la nature ?
- ⇒ Pourquoi et où conserver des espaces non bâtis dans le bourg ?
- ⇒ Pourquoi et où préserver les haies ? Les murets de pierres sèches ?
- ⇒ Quel patrimoine préserver ? (fermes comtoises, lavoirs, églises, etc.)
- ⇒ Comment me déplacer autrement qu'en voiture au sein de ma commune ?
- ⇒ Etc.

Merci pour votre participation

Prolongeons les échanges autour du verre de l'amitié



**Prochaine étape :
Le projet politique
à l'automne 2024**